

N°609

du 04
JUN
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

TOGO : ÉLECTIONS, PARTICIPATION OU BOYCOTT

Le processus électoral entre à présent dans sa dernière phase: le dépôt des candidatures. Après l'étape du recensement dont on s'accorde à reconnaître qu'elle a été réussie, il va falloir que chacun se détermine sur sa participation à l'opération électorale.

L'opposition extra-parlementaire avait décidé de ne pas participer au recensement, elle a révisé sa position.

La voilà à présent devant un choix difficile et qui est germe de divisions en son sein. La tentation habituelle des opposants au Togo est de boycotter le scrutin.

Cette attitude n'a guère été payante dans le passé. Elle ne profitera pas davantage à ses protagonistes pour les élections de 2013.

Pour justifier une non-participation, il faut arriver à convaincre que les dés sont pipés et que le scrutin sera frauduleux. Or, l'opposition extra-parlementaire n'a pas réussi à faire valider cette opinion par la société internationale, malgré une phraséologie agressive et extrémiste. Elle présente le régime togolais comme une dictature ayant recours à l'arbitraire. Ce travestissement ne convainc pas l'opinion qui apprécie à sa juste mesure la situation actuelle. Le Togo a effectué de grands progrès démocratiques et les esprits avisés pensent qu'il vaut mieux l'aider à progresser sur les chemins de la démocratie que le plonger dans le nihilisme révolutionnaire.

suite à la page 6

P.7 Sondages d'opinion d'Afrobaromètre au Togo

64% des Togolais pensent que leur pays est une démocratie

P.4 En glissement annuel au
premier trimestre 2013

Les transactions commerciales en hausse au Togo



Les responsables du Centre de Recherches et de Sondage d'Opions (CROP)

P.7 **Dernière minute**

Conséquences des discussions entre
le gouvernement et les syndicats

Pas de grève, les examens reprennent ce mardi

P.3 Le renouvellement de l'Assemblée nationale dans sa phase terminale

Des réactions à l'appel à candidature de la Ceni pour les législatives 2013

P.3 Facilitation du transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou

Les 48 km de Blitta-Aouda soumis à l'offre des entreprises

* Du fait du niveau du trafic, le chargement devra être
prévu pour des essieux de 13 tonnes.

moovforfaits

no limit

Communiquez autrement avec
nos forfaits jour et weekend !

groupe
etisalat

Forfait SMS: 50 SMS à 150 F valables chaque jour. Pour activer, tapez *143*53*50#

Forfait JOUR: 10 min d'appel à 300 F valable de 06h à 17h. Pour activer, tapez *143*53*10#

Forfait WEEKEND: 30 min d'appel à 500 F valable le weekend. Pour activer, tapez *143*53*30#

Offre susceptible de modifications sans préavis.
Service client: 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

PA-LUNION

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro ---Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Le renouvellement de l'Assemblée nationale dans sa phase terminale

Des réactions à l'appel à candidature de la Ceni pour les législatives 2013

Laté Pater

Ira, ira pas ? Visiblement, l'opposition togolaise est surprise par l'appel à candidatures de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). « Dans le cadre de l'organisation des élections législatives de 2013, la Commission Electorale Nationale

politiques et les groupes de candidats indépendants qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté. Un récépissé provisoire est délivré contre l'enregistrement du dossier à la CENI (...) Dans les 24h qui suivent l'acceptation de la liste de candidature d'un parti politique, d'un regroupement de partis politiques ou d'un groupe de

aucune candidature ; nous n'attendons qu'un dialogue ; ils n'ont qu'à faire ce qu'ils veulent, nous ferons ce que nous voulons ; nous ne disons pas que nous boycotterons l'élection ». Les opposants vont-ils encore désorienter les citoyens comme en 2010 ?

Au demeurant, dans les couloirs

traitement des données et le traitement des résultats des contentieux) le 3 juin ; la génération des bureaux de vote le 4 juin ; la génération des listes électorales définitives et leur impression entre le 5 et le 8 juin ; le déploiement du matériel électoral et des forces de l'ordre le 26 juin 2013 ; le décret convoquant le corps électoral le 13



Angèle Aguigah, Présidente de la CENI



Jean-Pierre Fabre et Patrick Lawson de l'ANC

Indépendante (CENI) informe les partis politiques, les regroupements de partis politiques et les groupes de candidats indépendants que le dépôt des dossiers de candidature commence le lundi 3 juin 2013 à 8 heures et prend fin le lundi 10 juin 2013 à minuit. La CENI rappelle que, conformément au Code électoral, est éligible tout Togolais de naissance âgé de 25 ans révolus à la date des élections et inscrit sur une liste électorale, sachant lire et écrire en langue officielle ; les candidats ne doivent pas être frappés d'inéligibilité ou se trouver dans une situation d'incompatibilité ; les députés sont élus au scrutin de liste bloquée à la représentation proportionnelle ; chaque liste comporte le double du nombre de sièges à pourvoir par circonscription électorale (...) La déclaration individuelle de candidature doit être accompagnée des pièces suivantes : une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise, une copie légalisée de l'extrait de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu, un extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois, une photo d'identité, une déclaration par laquelle l'intéressé certifie qu'il pose sa candidature et qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'incompatibilité prévus par loi. A l'exception du dernier jour de dépôt où il sera organisé une permanence, les dossiers de candidature seront reçus au siège de la CENI les jours ouvrables de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30. Des formulaires de déclaration individuelle de candidature et des formulaires de transmission de candidature sont disponibles au Secrétariat de la CENI (...) La CENI informe les partis politiques, les regroupements de partis

candidats indépendants, le candidat en tête de liste verse au Trésor Public un cautionnement dont le montant est fixé par décret en conseil des ministres. Un récépissé définitif est délivré par la CENI sur présentation de la quittance de cautionnement. Le non versement du cautionnement entraîne l'annulation de la candidature », écrit la présidente de la CENI, Angèle Dola Aguigah, dans un communiqué daté du 31 mai dernier. Ce sont autant de détails sur les conditions d'éligibilité des candidats au poste de député à l'Assemblée nationale. Un rappel des dispositions du code électoral en vigueur.

Ce communiqué de la dame de la Ceni ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique qui a commencé par réagir depuis sa sortie. Cela va de soit, d'autant plus que l'opposition dite radicale regroupée au sein du Collectif Sauvons le Togo, Cst, et Arc-en-ciel, conditionnait sa participation au scrutin législatif par l'organisation d'un dialogue. Déjà Jean Kissi du Comité d'action pour le renouveau (CAR) et de la Coalition Arc-en-ciel a hurlé : « on ne va pas leur laisser une Assemblée monocolore comme ils le veulent ». Naturellement, après avoir condamné le communiqué de la CENI et les manœuvres du pouvoir de Lomé à « mettre les opposants devant le fait accompli ».

L'Alliance nationale pour le changement (ANC) n'est pas trop loin, même si le parti confirme les rumeurs selon lesquelles les affidés de Jean-Pierre Fabre se préparaient en douce tout en criant qu'il n'y aura d'élection en dehors de leurs revendications. Et c'est le premier vice-président Patrick Lawson qui est monté aux créneaux : « tout en étant prêts en interne, nous ne déposerons

de la CENI, on croit s'accrocher à son propre emploi du temps. Le volet des candidatures devant être ouvert 45 jours avant le scrutin. Selon le reste du dernier chronogramme, la supervision des contentieux des listes électorales par les commissaires le 3 juin ; la mise à jour de la base de données électorale (qui regroupe l'acheminement des résultats du contentieux au Centre national de

juin par le conseil des ministres ; la formation et la supervision pour le scrutin (forces de l'ordre, membres des bureaux de vote et membres des CELI) entre le 21 juin et le 3 juillet 2013, etc.

D'ores et déjà, il faut projeter le point suivant de discorde entre la CENI et les partis de l'opposition : appel à la désignation des membres des bureaux de vote par les partis politiques.

Facilitation du transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou

Les 48 km de Blitta-Aouda soumis à l'offre des entreprises

*** Du fait du niveau du trafic, le chargement devra être prévu pour des essieux de 13 tonnes.**

Qualité de l'ouvrage oblige, l'autorité vient de soumettre à la compétition des entreprises locales et régionales, jusqu'au 9 juillet prochain, le futur chantier Blitta-Aouda, qui occupe 48 kilomètres du corridor Lomé-Ouagadougou, sur la Nationale 1. Suivant la date limite de dépôt, les offres doivent être valides durant une période de 120 jours. Fortement dégradée ces dernières années, avec la contribution du trafic des semi-remorques qui desservent l'hinterland, la route Nationale 1 a sérieusement besoin d'être remise en forme à plusieurs endroits. Blitta-Aouda, à près de 300 km de Lomé, en est un.

D'après le ministère des Travaux publics, en 18 mois, la voie sera réhabilitée et renforcée sur une largeur de chaussée de 7,00 mètres linéaires, et des accotements de 2x1,50 mètres en rase campagne. En agglomération, la largeur sera portée à 9,00 mètres linéaires, avec des accotements de 2x2,00 mètres linéaires. Les assainissements latéraux – caniveaux ou fossés – seront situés à l'extérieur de cette emprise.

Après des travaux préparatoires, qui consistent, entre autres, à l'identification du site, au débroussaillage, au défrichage et au dégagement de voies de déviation, l'entreprise adjudicataire doit élaborer, à la place de la chaussée existante, une voie revêtue en trois couches, dont la fondation, en graveleux latéritique, est stabilisée au ciment par recyclage du revêtement et de la couche de base existants sur une épaisseur de 20 centimètres. Sur la fondation, il est prévu un enduit superficiel de liaison. Vient ensuite la base, en grave bitume 0/14 de 10 centimètres d'épaisseur appliquée sur chaussée et accotements. Pour la surface, un revêtement en béton bitumineux 0/14 de 5 centimètres pour la couche de roulement de la chaussée. Du fait du niveau du trafic, le chargement devra être prévu pour des essieux de 13 tonnes.

Des travaux complémentaires, notamment d'assainissement, devront permettre de nettoyer, de curer et de reprofiler des fossés existants, ou d'en construire de nouveaux ou de divergents en terre, ou de créer de nouveaux

fossés revêtus. Ils consistent également en la réalisation de la signalisation horizontale et verticale, à la pose de balises au droit des virages étroits et à l'entrée des ouvrages, et à l'implantation de bornes penta kilométriques.

A son conseil d'administration du 27 juin 2012 à Dakar, au Sénégal, la Banque ouest africaine de développement (Boad) avait approuvé une enveloppe de 12 milliards de francs Cfa pour la réhabilitation de Blitta-Aouda. L'objectif du projet, avait précisé la banque, consiste à améliorer la praticabilité du tronçon par l'augmentation du niveau de service sur cette portion du corridor. L'accent est de plus en plus mis sur le corridor Lomé-Ouagadougou de par le rôle qu'il joue dans la desserte des pays du Sahel à partir du port autonome de Lomé.

Au même moment que la Boad, le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (Bad) avait également approuvé le financement de la réhabilitation et le bitumage de 303 km de route, dont 150 km au Togo et 153 km au Burkina Faso sur le même corridor. Le projet

comporte également des aménagements connexes tels que la construction de plus de 100 km de pistes rurales, la réhabilitation d'infrastructures sociales et d'appui aux femmes, ainsi que deux volets importants pour la facilitation du transport et le renforcement des capacités, avait indiqué un communiqué de la Bad.

La contribution de la Banque au financement du projet s'élève à 175,66 millions d'unités de compte (UC), soit 278,6 millions de dollars (environ 139,3 milliards de francs Cfa) des ressources du Fonds africain de développement (Fad) et de la Facilité des Etats Fragiles, représentant un peu plus de 70% du coût total du projet. Sur le financement de la Banque, 136,33 millions d'UC (soit 216,2 millions de dollars) sont sous forme de don, dont 84,6 millions d'UC au Burkina Faso, en plus d'un prêt de 21,53 millions d'UC, soit un total de 106,13 millions d'UC. Pour sa part, le Togo a bénéficié d'un total de 69,53 millions d'UC (109,85 millions de dollars) dont 51,73 millions d'UC (81,73 de dollars) sous forme de don.

VERBATIM

Par Eric J.

Opposition made in Togo

Tout est reproché au régime de Faure Gnassingbé : violation des droits de l'Homme, mauvaise gouvernance, corruption, sabotage économique, et que sais-je encore ? Curieusement, chaque jour que Dieu fait, le régime montre un visage nouveau en adoptant des textes qui favorisent la démocratie dans le pays. Le dernier en date est le statut de l'opposition, un texte voté par le gouvernement en conseil des ministres avec des innovations certaines.

La nouvelle opposition au Togo, selon le nouveau texte, sera plus proche des pôles de décisions et pratiquement mieux lotie pour exercer pleinement son rôle. Désormais, nous sommes en face d'une vraie opposition participative, si l'on s'en tient à l'article 4 libellé comme suit : « tout parti politique appartenant à l'opposition peut accepter de participer au gouvernement et de partager la responsabilité de celui-ci. Dans ce cas, il conserve la qualité de parti politique d'opposition, sauf déclaration contraire qui doit être adressée au ministre chargé de l'Administration territoriale. » De la même manière, pour permettre à l'opposition de donner ses points de vue sur la gestion du pays, obligation est désormais faite au Président de la République de rencontrer deux fois l'an les responsables des partis politiques, tant de la majorité que de l'opposition, afin d'échanger sur les grandes questions du moment. Aussi, les membres de l'opposition politique peuvent-ils se voir confier des missions particulières d'intérêt public.

A ces différentes dispositions s'ajoutent celles liées aux droits et devoirs de l'opposition politique. On note par exemples le droit aux considérations protocolaires qui est reconnu aux dirigeants des partis de l'opposition à l'occasion des cérémonies, des réceptions et des manifestations officielles ; le droit de représentation proportionnellement au nombre de leurs élus au sein des organes et institutions où ils siègent ; le droit à la la sécurité des responsables des partis, alliances ou regroupements de l'opposition, à l'occasion de leurs activités, en accord avec eux ; le droit à la sécurité et à la protection des sièges des partis de l'opposition...

Pour couronner le tout, des sanctions sont prévues pour toute entrave ou tentative d'entrave à l'exercice des droits et des activités légales de l'opposition. « Toute entrave par un responsable administratif est interdite et sanctionnée par une peine de 1 mois à 2 ans d'emprisonnement et une amende de 200.000 à 3.000.000 francs Cfa ou de l'une de ces deux peines seulement. »

Avec cette approche, l'opposant doit être désormais plus conciliant à l'idée qu'il peut être appelé à tout moment à gérer la société.

En glissement annuel au premier trimestre 2013

Les transactions commerciales en hausse au Togo

Jean Afolabi

De janvier à mars 2013, le chiffre d'affaires dans le commerce de détail a baissé par rapport au quatrième trimestre 2012 dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). En effet, d'après la Banque centrale, l'indice s'est contracté de 2,0% en variation trimestrielle, en relation notamment avec le ralentissement des ventes d'articles habillage de la personne (-11,1%), des biens alimentaires (-4,1%), des produits pétroliers (-2,0%) et pharmaceutiques (-1,5%).

Le repli du chiffre d'affaires dans la branche alimentaire est consécutif à la baisse constatée des débarquements au cours du trimestre, concernant notamment les produits non transformés de la pêche, de la pisciculture et de l'aquaculture. Le repli du chiffre d'affaires traduit également le repli des prix sur le marché des céréales non transformées et autres produits de l'alimentation, en rapport avec l'arrivée des produits de la campagne agricole. Le prix moyen du sac de 100 kilogrammes de céréales (mil et maïs), par exemple, est passé de 25.213 FCFA à 22.975 FCFA, soit une baisse trimestrielle de 8,9%.

Au premier trimestre 2013, une hausse du volume des transactions commerciales est enregistrée, en glissement annuel, au Burkina Faso (+26,7%), en Guinée-Bissau



(+13,4%), en Côte d'Ivoire (+11,1%) et au Togo (+8,8%). En revanche, un repli a été observé au Niger (-24,5%), au Sénégal (-3,0%), au Mali (-2,1%) et au Bénin (-1,4%).

En glissement annuel, le chiffre d'affaires dans le commerce demeure en hausse de 6,2%. Cette évolution en glissement annuel est liée à l'orientation favorable de l'activité, notamment dans le commerce des automobiles, motocycles et pièces détachées (+8,3%) et des produits pétroliers (+5,2%) notamment. La hausse du

chiffre d'affaires dans les ventes d'automobiles, motocycles et pièces détachées est en rapport avec la poursuite de l'exécution des commandes dans le cadre du renouvellement progressif du parc automobile des entreprises et de l'Administration dans la plupart des pays. S'agissant des produits pétroliers, l'augmentation du volume des ventes résulte de la hausse de la demande, en relation avec l'amélioration de l'environnement économique et l'accroissement du trafic interurbain.

Promotion de l'accès à l'eau potable

Recours au forage manuel plus abordable en coût

Plus de 60 pour cent de la population qui vit en milieu rural au Togo n'a pas accès à l'eau potable. Ceci impacte négativement la vie de milliers de familles et met en danger la santé des enfants qui sont plus particulièrement vulnérables aux maladies liées à l'eau de mauvaise qualité. Pour répondre à cette situation, de nombreux forages sont réalisés en ayant recours le plus souvent aux techniques des forages mécaniques, avec des machines lourdes et coûteuses. Le coût de ces forages est élevé : autour de 5 à 7,5 millions de francs Cfa pour un forage à profondeur de 30 mètres. Un tel coût n'est pas abordable pour un ménage moyen ou même pour une communauté et pèse également lourd dans le budget de l'Etat.

Pour réduire le coût d'approvisionnement à l'eau de la population, la promotion de la technique du forage manuel est une approche novatrice intéressante. Cette technique efficace et à faible coût permettrait en effet de faciliter l'accès à l'eau potable pour la population. Elle doit cependant être utilisée dans des zones hydrogéologiques favorables qui permettront de garantir une bonne qualité de l'eau. Par ailleurs, la profondeur maximale de ces forages est limitée à 60 mètres.

En 2009, l'UNICEF a appuyé la réalisation d'une étude de faisabilité géophysique qui a permis d'identifier les zones hydrogéologiques favorables au forage manuel au Togo.



Dans les régions Maritime et des Savanes, près de la moitié du territoire est favorable aux forages manuels. Promouvoir cette technique au Togo implique de développer un secteur privé compétent à travers la formation de petites entreprises qui seront capables de réaliser des forages de bonne qualité, dans le respect des normes établies.

La principale innovation du projet Facilité Eau porte donc sur la professionnalisation de la technique du forage manuel en développant les capacités des acteurs privés et étatiques. Dans le cadre du projet, la réalisation d'une centaine de forages manuels est prévue grâce aux entreprises formées. Aucune structure locale n'étant suffisamment expérimentée dans ce domaine au Togo, l'UNICEF a fait appel à un organisme international reconnu pour son expertise pour appuyer cette activité clé du projet : LA FONDATION PRACTICA. L'objectif étant de confirmer la faisabilité des forages manuels dans la zone de projet en région Maritime ; de former de manière approfondie quatre

équipes de foreurs (20 personnes en tout) à la technique du forage manuel ; ou encore de renforcer les capacités des services l'Etat en charge de l'eau sur le suivi, la supervision et le contrôle qualité des forages manuels ; et de réaliser enfin 100 forages manuels équipés de pompe à motricité humaine dans les milieux scolaire et communautaire.

Une mission exploratoire a permis de confirmer la faisabilité du forage manuel dans la zone d'intervention du projet Facilité Eau (districts du Bas-Mono, Vo et Lacs) et de faire un état des lieux de la pratique du forage manuel dans ces zones. La technique de forage à privilégier a été identifiée, de même que deux ateliers métalliques en mesure d'assurer la production de kits de forage de qualité. Les partenaires clés ont été rencontrés pour une présentation du forage manuel. Les quatre entreprises de forage à former ont été identifiées.

A ce jour, 68 forages manuels ont été réalisés, dont 46 dans des écoles, 5 dans des centres de santé (USP), 17 dans des communautés. Sur les 68 forages réalisés, 39 ont été soumis à une analyse complète de la qualité de l'eau obtenue dans le laboratoire national de référence et ont obtenus des résultats satisfaisants. Pour les autres, une première analyse de la qualité de l'eau a été réalisée qui montre que les composés chimiques répondent aux normes de l'OMS. Ces forages feront également l'objet d'une analyse complète.

COMMUNIQUE DE LA CENI



COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)
Tél. (00228) 22 53 61 00/22 53 61 02

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 046 /2013/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI RELATIF A

L'APPEL A CANDIDATURES POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2013

Dans le cadre de l'organisation des élections législatives de 2013, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) informe les partis politiques, les regroupements de partis politiques et les groupes de candidats indépendants que le dépôt des dossiers de candidature commence le **lundi 03 juin 2013 à 08 heures** et prend fin le **lundi 10 juin 2013 à minuit**.

La CENI rappelle que, conformément au Code électoral :

- est éligible, tout Togolais de naissance, âgé de 25 ans révolus à la date des élections et inscrit sur une liste électorale, sachant lire et écrire en langue officielle ;
- les candidats ne doivent pas être frappés d'inéligibilité ou se trouver dans une situation d'incompatibilité ;
- les députés sont élus au scrutin de liste bloquée à la représentation proportionnelle ;
- chaque liste comporte le double du nombre de sièges à pourvoir par circonscription électorale. Les candidats sont déclarés élus selon l'ordre de présentation sur la liste ;

Chaque dossier (**en deux exemplaires**) doit comporter :

- une déclaration individuelle de candidature comportant le nom, les prénoms, le sexe et le lieu de naissance de chaque candidat sur la liste ainsi que son numéro de carte d'électeur, sa profession et son domicile avec l'indication de son service, emploi et lieu d'affectation s'il est agent de l'Etat, d'une collectivité locale ou d'une entreprise ; elle doit mentionner que l'intéressé ne se trouve dans aucun des cas d'inéligibilité prévus par la loi ;
- les renseignements nécessaires à l'impression du bulletin unique de vote, en l'occurrence la désignation du parti politique, du regroupement de partis politiques ou du groupe de candidats indépendants concerné(s) par la liste, le logo sur support papier et sur CD du parti, du regroupement de partis ou du groupe de candidats indépendants ;
- la mention de la circonscription électorale.

La déclaration individuelle de candidature doit être accompagnée des pièces suivantes :

- une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise ;
- une copie légalisée de l'extrait de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une photo d'identité ;
- une déclaration par laquelle l'intéressé certifie qu'il pose sa candidature et qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'inéligibilité prévus par la loi.

A l'exception du dernier jour de dépôt où il sera organisé une permanence, les dossiers de candidature seront reçus au siège de la CENI les jours ouvrables de 08 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 18 h 30.

Des formulaires de déclaration individuelle de candidature et des formulaires de transmission de candidature sont disponibles au Secrétariat de la CENI.

Chaque déclaration individuelle de candidature est rangée dans une chemise portant les indications suivantes :

- le nom du parti politique ou le nom du regroupement de partis politiques ou la mention «indépendants» ;
- la circonscription électorale ;
- le nom du candidat ;
- le numéro d'ordre de présentation sur la liste de candidatures.

L'ensemble des déclarations individuelles d'une liste et les renseignements nécessaires à l'impression du bulletin de vote sont rangés dans une chemise à sangles revêtue des mentions suivantes :

- le nom du parti politique ou le nom du regroupement de partis politiques ou la mention «indépendants» ;
- la circonscription électorale.

La CENI informe les partis politiques, les regroupements de partis politiques et les groupes de candidats indépendants, qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Un récépissé provisoire est délivré contre l'enregistrement du dossier à la CENI.

Après enregistrement des dossiers à la CENI et les vérifications administratives par le Ministère de l'Administration territoriale, les dossiers sont transmis à la Cour Constitutionnelle qui publie la liste des candidats au plus tard **vingt-cinq (25) jours** avant la date du scrutin.

Dans les **vingt-quatre heures (24h)** qui suivent l'acceptation de la liste de candidature d'un parti politique, d'un regroupement de partis politiques ou d'un groupe de candidats indépendants, le candidat en tête de liste verse au Trésor Public un cautionnement dont le montant est fixé par décret en conseil des Ministres. Un récépissé définitif est délivré par la CENI sur présentation de la quittance de cautionnement. Le non versement du cautionnement entraîne l'annulation de la candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au Secrétariat de la CENI sise au Boulevard Eyadema - Cité OUA. Téléphone : 22 53 61 00 / 22 53 61 02.

Fait à Lomé, le 31 MAI 2013

Le Président



Angèle Dola A. AGUIGAH

FOOTBALL/ ELIMINATOIRES CM /2014

Daré: "jouer notre dernière chance à fond"

A la traîne depuis le début des préliminaires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014, les Eperviers du Togo ont l'obligation d'arracher leur première victoire dimanche au stade de Kégué, face aux Lions Indomptables, pour ne pas définitivement faire le deuil de jouer le dernier tour des éliminatoires.

Un point sur neuf. Le bilan des Eperviers après trois journées des préliminaires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014 est insoutenable. Mal embarqués, les Eperviers doivent gagner pour continuer par croire à un faux pas du trio de tête que dirigent leurs adversaires de la journée, les Lions Indomptables. Les Togolais ont des joueurs de qualité mais rencontrent souvent des problèmes à se mettre ensemble pour gagner. Lors de la 3e journée disputée en mars dernier à Yaoundé, les Eperviers auront pu décrocher un match nul en absence d'Emmanuel Adebayor et de Kossi Agassa.

L'attaquant togolais de Tottenham et le goal de Reims avaient tous deux boudé la sélection en raison des conflits qu'ils entretenaient avec le sélectionneur Didier Six depuis la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013 et ce quart de finale perdue contre le Burkina Faso 1-0. Du coup, les Togolais sont condamnés à l'exploit pour rester en vie et ne doivent plus perdre aucune des trois rencontres qui leur restent. " Certes, nous avons accusé un grand retard par rapport à nos adversaires du groupe, mais tant



qu'il nous reste une petite chance, nous allons la jouer à fond", avoue Nibombé Daré, le défenseur du club belge RBDB.

"Tout pour y arriver"

Les Camerounais ont de leurs côtés quelques appréhensions sur le match de Kégué. Déjà que les Togolais, à Yaoundé, n'étaient pas du tout des âmes en peine et auraient pu prétendre au point du match nul si Samuel Eto'o n'avait pas rugi dans les derniers instants de la partie.

"On est encore dans le dur et il

n'y a rien de fait. Il suffit de ne pas gagner un match pour retomber dans nos travers. Notre première place est une satisfaction, mais nous ne voulons pas nous reposer sur nos acquis et continuer à travailler. Nous voulons toujours en faire plus, et prendre un maximum de points", confiait récemment à fifa.com Nicolas N'Koulou, le défenseur de Marseille.

C'est évident, les Lions Indomptables ne dégagent plus une sérénité à toute épreuve depuis qu'ils ont vu passer sous leur nez deux

coups d'Afrique des nations. Une chose inimaginable il y a quelques années. Fort de cela, le groupe resserre les rangs malgré les voix dissonantes qui s'élèvent de temps en temps dans la tanière.

"Nous avons un bon groupe de jeunes, ce qui représente une belle promesse pour l'avenir du pays. Et puis nous avons de très grands joueurs dans notre effectif. J'estime que nous avons tout pour y arriver. Mais il ne faut pas s'appuyer sur des noms, il faut démontrer sur le terrain", ajoutait le joueur de l'OM.

Cameroun : Eto'o absent à Lomé ?

Blessé samedi en finale de la Coupe de Russie, Samuel Eto'o pourrait manquer Togo-Cameroun. L'attaquant de l'Anzhi Makhachkala sera fixé sur son cas d'ici quelques jours.

Samuel Eto'o fils pourrait être le grand absent du match Togo contre Cameroun prévu le dimanche 9 juin

2013. Cette rencontre qui aura lieu à Lomé, s'inscrit dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2014. Depuis la tanière des Lions à Kiev (où la sélection camerounaise joue en amical contre l'Ukraine), un membre de l'encadrement de l'équipe camerounaise a fait savoir en direct sur les antennes de Radio Equi-

noxe, émettant depuis Douala, que le buteur de l'Anzhi Makhachkala ne pourrait pas être de l'expédition togolaise : l'attaquant s'est blessé samedi lors de la finale de la coupe de Russie perdue aux tirs au but contre le CSKA Moscou (3-4). «Mais il faudra attendre de voir l'évolution de son état. On sera fixé

définitivement sur son cas d'ici quelques jours avant le départ pour Lomé», indique notre source. En raison de cette finale, Eto'o avait déclaré forfait pour le match amical contre l'Ukraine. ressemvainqueur du championnat, le PSG, occupe la 24e place (85 millions d'euros). C'est 14 places de mieux qu'en 2012.

FIFA

Nsekera, la première femme élue au Comité Exécutif

Suite à l'élection historique organisée du Congrès de la FIFA à l'île Maurice, la FIFA se prépare à intégrer trois femmes au sein du Comité Exécutif de la FIFA. Lydia Nsekera a réuni le plus grand nombre de suffrages (95 votes) dans la première élection d'une candidate féminine, et est élue pour quatre ans. Moya Dodd (70 votes) et Sonia Bien-Aimé (38 votes) intègrent également l'organe exécutif au titre de membres cooptés, pour une année.

Cette élection fait suite à une proposition du Président de la FIFA, soutenue par les membres actuels du Comité Exécutif de la FIFA, visant à intégrer davantage de femmes aux postes de responsabilité de l'instance dirigeante du football mondial. Cet événement marque donc une étape importante dans le processus de réforme engagé par la FIFA sur deux ans.

La présidente de la Fédération burundaise de football Lydia Nsekera était entrée dans l'histoire l'année dernière, à l'occasion du 62ème Congrès de la FIFA à Budapest, en devenant la première femme cooptée au sein du Comité Exécutif de la FIFA, sur la base d'un mandat intérimaire d'un an.

Le 63ème Congrès de la FIFA à l'île Maurice fait donc date dans l'histoire de la représentation des femmes au sein de la famille du football. Les 209 associations membres ont



largement approuvé (à 99%) la réforme des Statuts de la FIFA 2013 et particulièrement l'article 24 alinéa 3, qui propose "une candidate pour le poste de membre féminin du Comité Exécutif".

Lydia Nsekera sera donc le 25ème membre du Comité Exécutif,

qui en comptait jusqu'à présent 24. Son mandat, validé par le Congrès de la FIFA, s'étendra sur quatre ans à compter de son élection. En cas d'abandon définitif de son poste, le Comité Exécutif pourra désigner un autre membre féminin jusqu'au Congrès suivant, conformément aux nou-

veaux Statuts de la FIFA.

Première femme à avoir été cooptée l'année dernière lors du 62ème Congrès, Lydia Nsekera a expliqué qu'elle "encouragera les femmes à croire en leur faculté à diriger, je les pousserai à laisser leurs filles jouer au football car c'est l'école de la vie, et je soutiendrai les femmes au sein des associations membres."

Suite à la décision prise par le Comité Exécutif de la FIFA le 28 mai, Lydia Nsekera sera accompagnée de Sonia Bien-Aimé (CONCACAF) et Moya Dodd (AFC), portant ainsi à trois le nombre de femmes siégeant au Comité Exécutif de la FIFA.

Les deux autres membres cooptées, présentées par leurs Conférences respectives pour ce poste, bénéficient elles aussi de sérieuses références.

FOOTBALL/

AS Togo Port, nouveau leader de la D1

L'AS Togo Port a pris la tête du championnat national de football de première division à l'issue de la 4e journée disputée le week-end en disposant d'Unisport de Sokodé 1-0.

L'AS Togo Port, auteur d'un hold-up à Sokodé, samedi, chez Unisport battu 1-0, profite de la défaite de Kotoko, dimanche, sur la même pelouse de Sokodé devant Semassi 1-0 et des matches nuls de Gomido face à Agaza (2-2) et de Foadan face à Maranatha (1-1) pour prendre seul la tête du classement avec désormais 9 points.

Dyto de son côté, monte sur la deuxième marche après avoir réalisé un super coup de 1-0 chez Koroki à Tchamba.

Anges de Notsè et Gbikinti, les eux promus de la D2 courent toujours derrière leur première victoire en première division. Face à Asko à domicile, Anges a encore concédé un match de 1 but partout, après avoir manqué un penalty. Quant à Gbikinti, la situation a été plus cinglante avec à l'arrivée une taloche de 4-0 devant l'AS Douanes à Lomé. Les joueurs de Bassar ont même fini la partie à dix à la suite de l'expulsion de l'un de leurs joueurs.

La rencontre Etoile Filante vs Tchaoudjo AC n'a pas été jouée. La fine pluie qui s'est abattue sur Lomé en début d'après midi de dimanche, a rendu impraticable la pelouse du stade Oscar Anthony de Béniglato. Ce match qui est reporté sur ce lundi, s'est soldé par un score de zéro but partout.

FOOTBALL/

Real Madrid: Florentino Pérez réélu

C'est officiel. Florentino Pérez rempile pour un mandat à la présidence du Real Madrid, comme l'annonce un communiqué sur le site du club. « Comme il ne s'est présentée aucune autre candidature que celle proclamée par la direction sortante et en vertu de l'article 40, alinéa E, point 2 des actuels statuts sociaux du club, D. Florentino Pérez est proclamé président. (...) L'investiture aura lieu le mardi 4 juin à 13h au Palco de Honor du Stade Santiago Bernabéu », peut-on lire.

Une bonne nouvelle pour l'homme fort de la Casa Blanca dans une conjoncture assez compliquée, marquée par la fin de l'ère José Mourinho. Aujourd'hui, le club merengue donne l'impression d'être divisé en interne comme au sein de son vestiaire. Il faudra réagir cet été pour redonner un élan à l'écurie madrilène. Comme souvent, cela passera par la gestion du mercato. Pérez doit d'abord trouver un entraîneur pour prendre la suite du Special One, déjà annoncé à Chelsea.

La piste Carlo Ancelotti est toujours en sommeil. Jupp Heynckes ne s'exprimera pas avant mardi. En attendant, le décideur madrilène et ses équipes doivent trouver les joueurs susceptibles de remettre le club sur le chemin du succès. Après avoir vu filer Neymar au FC Barcelone, le Real est bien conscient qu'il doit frapper un gros coup sur le marché. Gareth Bale a tout de la cible prestigieuse qui pourrait redonner du baume au cœur aux socios.

D'après le Times, Pérez le sait et serait disposé à mettre environ 100 M€ pour tenter de convaincre Tottenham de vendre son Gallois supersonique. Un essai qui, d'après le Telegraph, sera vain, les Spurs ne souhaitant pas s'en séparer. La piste Luis Suarez resterait ouverte, d'autant que Liverpool serait, selon le Guardian, prêt à étudier des offres avoisinant les 60 M€.

moovforfaits

Communiquez autrement avec nos forfaits jour et weekend !

Les nouveaux forfaits Moov changent votre façon de communiquer et pas qu'un peu ! Avec 3 forfaits inédits, vous avez le choix : Forfaits SMS à 150 F, Forfait JOUR à 300 F et Forfait WEEKEND à 500 F. Avec les moovforfaits, vous allez aimer appeler !

Forfait SMS:
50 SMS à 150 F valables chaque jour.
Pour activer, tapez *143*53*50#

Forfait JOUR :
10 min d'appel à 300 F valable de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*10#

Forfait WEEKEND :
30 min d'appel à 500 F valable le weekend.
Pour activer, tapez *143*53*30#

groupe **etisalat**

Offre susceptible de modifications sans préavis.
Service client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

REPERES

Jean Kissi aurait pensé le "plan" de la CENI

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a porté à la connaissance des Togolais le vendredi 31 mai dernier que les candidatures aux prochaines élections législatives aura lieu du 3 au 10 juin 2013.

Du côté de l'opposition togolaise, l'interprétation est autre. Pour Jean Kissi du Comité d'action pour le renouveau (Car), l'ouverture des candidatures par la Ceni est un plan du parti au pouvoir. " Nous avons compris depuis un certain temps que ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, les deux partis qui sont au pouvoir, se sont entendus pour amener l'opposition à boycotter les élections. Ils sont arrivés à un niveau où ils ont trouvé que leur salut c'est le boycott des élections par l'opposition. Ils ont échafaudé des stratégies dans ce sens. Ils ont cru qu'on allait tomber dans le piège. Il ne s'attendait pas qu'on allait appeler les gens à aller se faire recenser, le fait qu'on a appelé les gens à aller se faire recenser a mis leurs stratégies en déroute " a-t-il souligné. Le Secrétaire Général du Car, a poursuivi que : "Embarrassés et voulant toujours passer à leurs œuvres, ils sont obligés de passer par des manières brutales. Nous savons que l'arrestation d'Abass Kaboua et d'Olivier Amah rentrait dans ce schéma. Et bientôt, ils vont ouvrir la candidature. On savait, si vous faites une petite rétrospective dans l'histoire, à 3 semaines, de l'élection présidentielle de 2010, ils ont arrêté les jeunes de MCA, Guillaume Coco et Fulbert Attisso, faites la comparaison et vous verrez qu'il y a un plan qu'ils veulent mettre en œuvre. Avec le communiqué de la Ceni vous verrez que le plan est en cours". Est ce que les partis politiques membres du Collectif " Sauvons le Togo " et de la Coalition Arc-en-ciel vont-ils déposer des candidatures pour participer à ces élections ?

L'utile en opposition à l'agréable

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean Pierre Fabre est-elle prête pour participer aux élections législatives à venir.

Nous ne saurions répondre à cette question, seulement, en restant dans la logique du parti et surtout des interventions des premiers responsables du parti dissident de l'Union des Forces de Changement (UFC) . Tout porte à croire que le parti n'ira pas aux élections législatives. Et pour cause, lors d'un meeting de sensibilisation et d'information de la fédération Lacs de l'ANC tenu dimanche dernier sur la place publique du marché d'Anfoin (environ 60 km de Lomé), Patrick Lawson semble apporter la réponse au doute du parti. "Il n'y aura pas d'élections tant que le dialogue entre les différents partis politiques ne sera pas mis sur le pied", c'est ce qu'a fait comprendre M. Patrick Lawson à sa base. Mais la grande question que l'on se pose est de savoir qui du gouvernement ou des partis politiques organisent les élections ? Selon le code électoral, l'organisation des élections est du ressort de la CENI. Et le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Gilbert Bawara a été assez clair : "On ne peut pas faire de la tenue du dialogue, un préalable à la tenue des élections législatives".

Des véhicules neufs par la CFAO

Dans les locaux de CFAO MOTORS jeudi après-midi, une cérémonie de lancement de ces produits, baptisée "Les Journées Crédit Automobile" a été lancée en présence de plusieurs personnes. La campagne qui a débuté le 30 mai s'achèvera le 30 Juin 2013. Il est prévu trois journées porte ouverte (JPO) du 14 au 16 juin 2013 L'initiative est organisée conjointement avec la participation de quatre structures bancaires de la place : ECOBANK, BTCI, DIAMOND BANK-Togo, et ORABANK-Togo. "Le crédit automobile est une solution que CFAO développe en partenariat avec les banques de la place. C'est une mesure que nous mettons en place pour pouvoir accompagner nos clients dans la concrétisation de leur projet d'achat de véhicules neuf ; c'est une offre inédite au Togo. L'année dernière, CFAO MOTORS l'avait développé avec une première expérience à la foire internationale de Lomé. Cette fois-ci, on a un mois de campagne dénommé les Journées Crédits Automobile"... "Au cours de cette période, il y aura des clients, qui avec les banques partenaires, auront accès au crédit pour acheter leur véhicule et au niveau de CFAO, nous ferons des efforts de réduction sur les prix, et en plus les banques partenaires feront des taux d'emprunts favorables. Le client intéressé doit remplir les conditions des banques qui sont souples, à la portée du togolais moyen ; nous sommes distributeurs de marques Citroën ; Toyota", a expliqué Albert Zilevou, responsable marketing à la CFAO Motors.

Editorial

TOGO: ÉLECTIONS, PARTICIPATION OU BOYCOTT

suite de la page 1

Mais la participation fait peur aux extrémistes. Tout d'abord, ils prétendent depuis des mois être majoritaires. Mais cette revendication incantatoire ne repose sur rien. Dans une démocratie ce sont les urnes qui décident et non les cortèges du samedi. D'autre part, les opposants ne se sont pas préparés à la compétition électorale. Où est leur programme? Où est leur cohésion? Pourtant, une non-participation

n'aurait aucune cohérence. Depuis des mois, l'ANC demande que ses anciens députés démissionnaires soient réintégrés dans l'Assemblée Nationale. Comment pourrait-elle à présent refuser d'avoir des élus si le scrutin lui est favorable? Quant au CST qui revendique l'ouverture d'un dialogue, comment pourrait-il refuser de siéger dans le cadre institutionnel de dialogue qu'est l'Assemblée?

Chacun se réjouira de la participation la plus large possible à l'élection qui va s'ouvrir.

Festival de théâtre d'Avignon

Le programme en question

Du 5 au 26 juillet 2013 se tiendra le Festival d'Avignon dirigé depuis 2004, et pour la dernière fois cette année, par Hortense Archambault et Vincent Baudriller qui céderont ensuite les rênes à Olivier Py. Pour cette 67e édition, deux artistes associés: Stanislas Nordey et Dieudonné Niangouna qui revient sur le devant de la scène avignonnaise et conduit la programmation sur une voie tout africaine. La présentation des festivités de 2013 met fortement en échos la violence, la mort, l'oppression, l'humiliation, l'engagement et fait perdurer des problématiques maintes fois dénoncées.

Entourés des deux artistes associés, Dieudonné Niangouna et Stanislas Nordey, les directeurs du Festival In ont dévoilé, mardi 19 mars, le contenu de la programmation 2013. Au Théâtre de Gennevilliers cette conférence de presse parisienne, soldée par

les ovations d'une salle comble, a rapidement laissé la place à des articles dihyrmbiques soulignant le caractère «audacieux» d'Hortense Archambault et de Vincent Baudriller qui s'associent au «jeune» congolais Dieudonné Niangouna et par là même à l'Afrique entière à travers des artistes présentés comme «neufs» bien qu'ayant déjà été programmé au Festival ainsi qu'ailleurs sur la scène française à de nombreuses reprises. Des termes qui ont pourtant rythmé de manière répétitive la présentation du programme... Que cherchent alors à faire entendre les directeurs du Festival ? Le jeunisme serait-il en passe de devenir un argument esthétique particulièrement pertinent pour la promotion des cultures africaines ?

Une dynamique déjà dénoncée par Kossi Efoui avec Le Théâtre de ceux qui vont venir demain publié en 1993: «L'authenticité



Kossi Efoui

culturelle est un intégrisme. Et comme telle, elle est totalitaire. Elle consiste à isoler et à définir des éléments d'une culture constituée dans un superbe refus de leur historicité, et à les décréter dépositaires de valeurs intrinsèques. C'est un projet de phagocytose de la culture en tant qu'entreprise de création, donc produit-en même temps que

production- de l'individu créateur. Or, l'intégrisme culturel de ceux qui savent ce qu'est le théâtre africain, et qui en ont cerné l'identité close, vise uniquement à exiger du créateur qu'il endosse des normes esthétiques collectives d'une identité totalisante.(...)L'idée même d'un théâtre africain, si elle n'est pas en permanence interrogée, continuera d'entretenir un malaise, fruit de l'amalgame entre la question légitime de l'authenticité d'une œuvre et celle, suspecte, de l'authenticité culturelle. Quelle que soit la considération accordée aux phénomènes anthropologiques qui constituent le réseau d'interprétation d'une œuvre, il va sans dire que le théâtre ne se découvre pas, il s'invente. Le critique n'est pas un «explorateur», et le théâtre africain, comme tout autre théâtre, n'a pas besoin de voyeurs, mais de spectateurs.

Institution

Faciliter le déplacement des artistes

«Ouvrez les frontières!» interpellait le chanteurivoirien Tiken Jah Fakoli en parlant des obstacles parfois presque inhumains et déshumanisants que rencontrent les ressortissants de pays faibles en Occident. Les artistes également vivent ces situations de blocage. Beaucoup d'entre eux pourtant pourraient rentabiliser leurs talents si on leur permettait de s'exprimer sur d'autres scènes, ou d'aller à la rencontre d'autres expériences

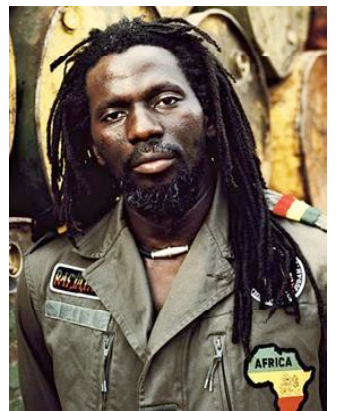
pours'améliorer. On ne compte plus le nombre d'artistes togolais qui se sont vus refuser un visa pour la France, les Etats-Unis, le Canada ou l'Allemagne pour des raisons parfois très fallacieuses. Il y a certains musiciens à qui des consuls ont demandé par exemple de chanter ou de danser. Un écrivain togolais célèbre devant aller donner des cours aux Etats-Unis s'est vu demander de présenter les leçons qu'il allait donner dans cette

célèbre unité d'enseignement américaine.

L'Union Européenne a pris conscience du problème et a demandé et fait une consultation en ligne pour améliorer la mobilité des artistes et opérateurs culturels. Il s'agit du projet «On the Move: Consultation ouverte pour améliorer les procédures d'obtention de visas «Schengen». «Voilà une opportunité unique pour que le secteur créatif et culturel fasse résonner sa voix à l'Union Européenne», indique le site de l'Union Européenne.

L'UE révisé le code d'ici la fin de cette année (en tenant compte également des résultats de la consultation en ligne). La Commission européenne examine actuellement les procédures de délivrance des visas et aimerait connaître votre opinion sur votre expérience. C'est une occasion unique de se faire entendre.

La Commission souhaite



entendre les principaux «utilisateurs» de la politique commune des visas: les individus, les groupes d'intérêt, les groupes de défense et les organisations professionnelles. La Commission souhaite entendre le plus large éventail possible d'utilisateurs, car il est important d'obtenir des points de vue et commentaires de tous les intervenants. On the Move demande instamment à tous les acteurs culturels de faire entendre leur voix avant le 17 Juin 2013!

Bande Dessinée

Le bon, la brute et le corrompu présenté hier

Le premier album du groupe Media AGO, un éditeur de BD togolais a présenté hier à la salle Agora Senghor de la Paroisse universitaire de Lomé, face Collège Saint-Joseph, son premier album intitulé «Le bon, la brute et le corrompu» présenté hier. Cette collection est dirigée par Paul Assem, écrivain et scénariste de

BD, directeur d'AGO MEDIA.

Le groupe prépare également un autre album collectif intitulé «Les Chroniques de Lomé». Cet album comprendra 48 planches couleur... Dessinée et encrée par Joël Adotevi. Chaque séquence est traitée en six planches par un dessinateur différent.

Arts plastiques

L'appel à candidatures pour le Dak'Art 2014 est lancé

A vos agendas! La 11ème édition de la Biennale de l'Art Africain Contemporain, Dak'Art aura lieu du 09 mai au 08 juin 2014 à Dakar, Sénégal et accueillera de nombreux artistes et professionnels des arts visuels de l'Afrique et du monde. Dak'Art est la plus grande biennale d'art contemporain en

Afrique. Elle offre une plateforme aux professionnels de l'art et représente les tendances artistiques africaines.

Cet appel concerne les artistes contemporains Africains et de la Diaspora africaine. La date limite: le 15 septembre 2013.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Journée nationale de l'arbre

La CFU pose des actions pour l'environnement dans le ZIO

Etonam Sossou

La Convention des Femmes pour Unir (CFU) a enclenché son projet de reboisement de tout le Togo le 1^{er} juin 2013, journée nationale de l'arbre par la mise en terre des centaines de plants dans les localités de Davié et de Gamé (préfecture de Zio). C'était l'occasion pour les responsables de la CFU, de sensibiliser les populations en les invitant à planter un arbre afin de limiter les effets de la désertification et du réchauffement climatique. «*Nous voulons prouver au monde qu'en tant que femmes de qualité nous nous préoccupons au CFU de l'environnement*», a expliqué Mme Raymonde Kayi Lawson-de Souza, présidente de la CFU. Avant d'ajouter que c'est sous



Forêt sacrée de Gamé complètement décimée

l'impulsion du président de la République Faure Gnassingbé qu'elles font plusieurs actions en faveur du Togo.

A Gamé, il a été question de satisfaire la demande de la

communauté qui porte sur la restauration de leur forêt sacrée «*Awatré-va*», qui couvre une superficie de 0,5ha. «*C'est une vaste forêt qui représente l'histoire de ce canton. Nous avons fait une*



La Présidente du CFU, mettant en terre un jeune plant

pétition à la Direction Régionale de l'environnement pour sa restauration et nous sommes contents que la CFU ait pris entièrement en charge ce projet », s'est réjoui M Sémanou Kodjo Biova, président de la fédération des associations à la base.

Les plants sont essentiellement composés de *Terminalia superba*, des manguiers, des cayas et des cassias séaméa et ont été choisis

pour deux qualités exceptionnelles : l'ombrage et le bois d'œuvre.

La CFU va planter au cours de ce mois de juin sur toute l'étendue du territoire un plus de 1500 arbres qui seront soumis à un suivi afin d'atteindre les résultats escomptés.

Pour la Convention des Femmes pour Unir il faut se servir de cette journée institutionnalisée

pour freiner la destruction du couvert forestier et favoriser à long terme la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers, en pâturages pour les animaux et promouvoir le reboisement urbain.

Aussi, ces visites de la CFU dans ces deux localités, ont-elles pour objectif de sensibiliser les jeunes aux biens et services générés par la forêt et au devoir de respecter son équilibre afin d'accroître la conscience écologique, de stimuler l'action individuelle et collective pour faire face aux problèmes environnementaux actuels et de forger un engagement éco-citoyen pour la préservation des ressources forestières.

Cette journée instaurée le 1^{er} juin 1977 voit les Togolais planter des arbres pour symboliser le reboisement, la lutte pour la protection de l'environnement et le développement durable.

Sondages d'opinion d'Afrobaromètre au Togo

64% des Togolais pensent que leur pays est une démocratie

«*Le Togo est une démocratie à problèmes avec une corruption qui est réelle? Quel mode de gouvernance pour le Togo? Qu'entendent les Togolais par démocratie? Que pensent-ils de la situation actuelle du pays en ce qui concerne la gouvernance?*», sont les interrogations dont se sont servies le centre de recherches et de sondage d'opinions (CROP) aux fins d'une enquête comparative sur les opinions des Togolais. Cette 2^e dissémination des données du

d'autres modalités comme «*la réduction du fossé entre les pauvres et les riches*». Bien que ces deux caractéristiques comptent pour 70% en milieu urbain contre 57% en milieu rural, les résultats sont globalement similaires en ce sens que ces deux options arrivent en tête. Alors que le milieu rural, poursuit le sondage, se voit souvent associé avec une incapacité à cerner des questions complexes du pays comme la démocratie et les questions de

sondages. Pour être plus explicites les résultats des enquêtes affichent que 80% de togolais sont en désaccord avec un système de gouvernement où il n'y aurait qu'un seul parti politique et 62% des Togolais sont en désaccord avec l'intervention de l'armée pour diriger le pays. Soulignons par contre que 28% des Togolais sont d'accord pour voir l'armée à la tête du pays. Ce dernier chiffre est en général plus faible pour les autres pays africains : il est par exemple de 11% au Bénin et dans les douze pays où les données Afrobaromètre-Round 5 sont déjà disponibles.

«*Afrobaromètre* » est un réseau de chercheurs indépendants, menant une série d'enquêtes comparatives sur les opinions des africains, et couvrant 36 pays pour sa 5^{ème} série (2011-2013). Il mesure les attitudes du public en matière de démocratie, évalue la qualité de la gouvernance et les performances économiques.

Les activités d'Afrobaromètre au Togo ont débuté à partir du round 5 et sont coordonnées au Togo par CROP, un réseau de chercheurs en sciences sociales créé en 2011 et ayant pour objectif de mettre la science au service des décideurs.



round 5 s'est déroulée le 1^{er} juin 2013 à l'auditorium du Campus universitaire de Lomé, en présence des représentants de certains partis politiques et institutions, des universitaires et des médias.

Les travaux de terrain ont été conduits au Togo du 17 au 29 décembre 2012 et l'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1200 adultes togolais. Et, ont porté sur des thèmes : «*la perception des Togolais de la corruption* » par Abdoul G. Mijiyawa et «*institutions et valeurs démocratiques* » par Moussa P. Blimpo. Les résultats montrent qu'en matière de démocratie, dans les milieux ruraux tout comme urbains, 64% des Togolais pensent que le Togo est une démocratie avec des problèmes et que la corruption est belle et bien un fait réel. Ils vont plus loin en précisant qu'en milieu rural également, le choix des dirigeants «*à travers des élections justes et équitables* » et la liberté «*d'exprimer ses opinions politiques* » arrivent en tête devant

gouvernance, les togolais de ces deux milieux partagent les mêmes valeurs démocratiques.

Presque tous les Togolais sont pour la démocratie au regard du fait que les résultats font état de ce que «*Les Togolais n'adhèrent pas au régime d'un parti unique, ni à celui d'homme fort, ou encore aux régimes militaires*», selon les

Dernière minute

Conséquences des discussions entre le gouvernement et les syndicats

Pas de grève, les examens reprennent ce mardi

Les discussions entre la synergie des travailleurs du Togo, le patronat et le gouvernement ont repris ce lundi 03 juin 2013. Selon le ministre Nicoué Brohm de l'Enseignement supérieur, il ne peut y avoir grève pendant qu'on se trouve autour d'une table de négociation. Donc, poursuit-il la

STT prendra ses responsabilités afin que les candidats à l'examen du BAC1 puissent composer à partir d'aujourd'hui en toute sérénité.

Les travaux entre les syndicats, le patronat et le gouvernement se poursuivent le mercredi 05 juin 2013 pour finalisation.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°231 DE LOTO KADOO DU 24 MAI 2013

Ce vendredi 31 Mai 2013, nous prenons part au Tirage de Loto Kadoo qui porte le N° 232.

Lors du précédent tirage de Loto Kadoo, ce sont les villes SOKODE et de BADOU qui ont enregistré des gagnants de gros lots

Ainsi les points de vente 1205 et 1210 situé à SOKODE ont répertorié chacun un lot de 500.000F CFA

A BADOU, il a été enregistré également un lot de 500.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 2126.

Dans la capitale, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA qui ont été gagnés par les parieurs.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°232 de Loto Kadoo du Vendredi 31 Mai 2013

Numéro de base

31

36

16

32

39

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 642 de Lotto Diamant du lundi 03 Juin 2013

Numéro de base

34

14

24

18

44